



## Plateforme de Coordination et d'Orientation de la Nièvre

### **Liste des pièces obligatoires à joindre au dossier :**

- ❑ Copie de la pièce d'identité de l'enfant (*carte d'identité, passeport, livret de famille ou acte de naissance*)
- ❑ Copie de l'attestation de Sécurité Sociale de moins de 3 mois
- ❑ Copie du ou des comptes rendus des prises en charge de l'enfant (psychologie, orthophonie, psychomotricité...) *si concerné*
- ❑ Copie du carnet de santé de l'enfant (examens, surveillance médicale)